



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
du Trésor**

ETUDES COMPARATIVES INTERNATIONALES



# PARANGONNAGE DES MESURES D'URGENCE EN EUROPE

Avec les contributions des services économiques de Berlin, Londres, Vienne, Bruxelles, Sofia, Zagreb, Copenhague, Madrid, Helsinki, Athènes, Budapest, Dublin, Rome, La Haye, Varsovie, Lisbonne, Prague, Bucarest, Bratislava, Stockholm et Berne

Avril 2021

## **Les services économiques présents dans les pays européens ont été fortement mobilisés pour mener des travaux de parangonnage sur les dispositifs de soutien à l'économie, notamment par le biais d'une veille hebdomadaire, afin d'éclairer la prise de décision publique sur les modalités de la gestion de la crise.**

Depuis le déclenchement de la pandémie, les services économiques renseignent de manière très fine dans une veille hebdomadaire les mesures de soutien mises en place dans les différents pays européens. Afin de procéder à une comparaison homogène entre pays, elles sont répertoriées selon la catégorisation retenue pour les mesures françaises, constituant ainsi une base de données extrêmement riche pour les travaux d'analyse du Trésor. Ce travail est d'autant plus précieux que le recensement de ces mesures est rendu difficile en raison de leur multiplicité et hétérogénéité. Par ailleurs, beaucoup de pays ne fournissent pas de vue d'ensemble détaillée des mesures<sup>1</sup> mises en place. Ces travaux sont venus s'ajouter aux études comparatives internationales, aux commandes plus ponctuelles sur des sujets précis (pouvoir d'achat, soutien aux jeunes, aides spécifiques aux ETI, mesures sectorielles) et aux travaux du Comité Coeuré, en charge de l'évaluation des mesures de soutien aux entreprises.

## **L'ensemble des mesures d'urgence annoncées mi-février pour 2020 et 2021, hors mesures de trésorerie et garanties, totalise à ce stade 5,8 % du PIB 2019 en moyenne en zone euro.**

Les mesures recensées par les services économiques sont classées en trois catégories : (i) mesures budgétaires avec un impact direct sur le déficit public ; (ii) reports de charges et assimilé (ayant un impact direct sur la dette publique, mais non sur le déficit) ; et (iii) garanties de prêts et assimilé (sans impact direct ni sur le déficit, ni sur la dette). Elles sont ensuite ventilées selon plusieurs catégories macroéconomiques : mesures sanitaires, préservation de la main d'œuvre et soutien au revenu des ménages, soutien à la liquidité des entreprises, et aides aux secteurs les plus affectés.

## **Les mesures d'activité partielle, qui représentent plus du quart du montant des mesures d'urgence en zone euro, ont été essentielles pour stabiliser le revenu des ménages pendant la crise et protéger l'emploi.**

Cette mesure a été massivement utilisée en Autriche, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et dans une moindre mesure au Danemark, en Espagne, en Italie et en France. Dans le détail, les dispositifs d'indemnisation des salariés apparaissent plus généreux en France (84 % du salaire net horaire), au Royaume-Uni, en Autriche et aux Pays-Bas, qu'en Allemagne (67 % de la rémunération nette), en Belgique, au Danemark, en Espagne, au Portugal ou en Suède. Dans de nombreux pays, les dispositifs d'activité partielle ont été complétés par des mesures visant à soutenir le revenu des ménages qui incluent principalement une hausse des transferts directs et, pour certains pays, une réduction d'impôts ou des baisses des cotisations (République Tchèque, Grèce et dans certaines régions en Italie). En revanche, il y a eu peu d'incitations directes à la consommation, l'efficacité de ce type de mesure étant entravée par les dispositifs d'endiguement liés à la pandémie.

## **Les mesures de soutien aux entreprises ont été relativement similaires du point de vue des instruments utilisés.**

La plupart des pays ont mis en place des subventions directes pour soutenir les entreprises. Ces aides sont généralement axées sur les PME et TPE. De nombreux pays ont aussi développé ou élargi les prestations à destination des travailleurs indépendants. L'enveloppe totale annoncée pour ces aides directes aux entreprises est particulièrement élevée en Autriche, au Danemark, en Suède, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique. Toutefois, dans certains pays, les décaissements

---

<sup>1</sup> Ainsi, les résultats des exercices de comparaison des institutions internationales divergent souvent fortement.

effectifs sont parfois sensiblement inférieurs aux montants annoncés, du fait de la complexité des dispositifs mis en place ou de leur manque d'attractivité. Des mesures sectorielles ont parfois été déployées pour aider les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire. Elles représentent cependant une petite partie des dispositifs. Enfin, des mesures fiscales ont été mises en œuvre, en particulier en République Tchèque, en Espagne, en Italie et en France, souvent sous la forme de baisse d'impôts et de cotisations sociales.

## **Les mesures de trésorerie et de garanties ont aussi permis de soulager la trésorerie des entreprises pendant la crise.**

Les mesures de trésorerie et de garanties doivent également être prises en compte dans l'analyse globale de la réponse à la crise car elles ont aussi permis de soulager la trésorerie des entreprises. Dès le mois de mars 2020, beaucoup de pays ont décidé de décaler les échéances de paiements d'impôts des entreprises sévèrement touchées, et d'accélérer les remboursements de crédits d'impôt. Ces mesures totalisent en moyenne 2,4 % du PIB 2019 en zone euro. Elles ont été particulièrement importantes en Suède, au Portugal, au Danemark et, de façon moins marquée, en France et en Autriche. Les gouvernements ont par ailleurs mis en place des garanties publiques sur les nouveaux emprunts, pour faciliter l'accès au crédit des entreprises. De manière générale, si les montants annoncés ont été particulièrement importants, 15,3 % en moyenne en zone euro, les montants utilisés sont bien inférieurs aux lignes mises à disposition par les États.

---

**Les mesures d'urgence avaient pour objectif de préserver les facteurs de production (entreprises, emploi) face aux mesures d'endiguement. L'efficacité de ces mesures se fera donc davantage sentir pendant la reprise, dans la mesure où, dans la situation contrefactuelle, la capacité de production des économies aurait été sévèrement impactée (faillites d'entreprises, hausse du chômage), avec des effets persistants. À ces dispositifs de soutien immédiat viennent s'ajouter des mesures de relance, dont l'objectif est de favoriser une reprise forte et durable. Leur catégorisation s'apprécie selon une logique de partage entre offre et demande. En effet, la relance européenne pourrait avoir un impact décisif ou non sur les évolutions à moyen et long terme des déséquilibres macroéconomiques au sein de la zone euro en vue d'un rééquilibrage des balances courantes et d'un renforcement durable de la croissance potentielle et de l'inflation.**



Implantés dans plus de 100 pays, les services économiques de la direction générale du Trésor décryptent les situations macroéconomiques et financières de chaque pays et analysent l'évolution de l'environnement des affaires au niveau local. Cette expertise est mise à profit pour réaliser des études comparatives internationales (ECI) pour le compte de la direction ou de commanditaires extérieurs (corps de contrôle, cabinets, ministères techniques, autres directions du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance etc.). Portant sur des sujets très variés, elles alimentent les réflexions en matière de définition et de mise en œuvre des politiques publiques en France. Pour en savoir plus : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Bureau PILOT, Secrétariat général  
Synthèse réalisée par : Hannah Fattou et Corentin Ponton  
(Europe 1)